

GESTION, MAINTENANCE ET RENOVATION
DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE
ANNEE 2024

INFRASTRUCTURES ET RESEAUX

SPIE CityNetWorks
50 avenue Vincent d'Indy - ZI de Croupillac
30100 Ales
Tél. 04.66.78.42.00 – Fax. 04 66 78.42.29

UZES

SPIE, l'ambition partagée

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

Préambule

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et des réductions de dépenses de fonctionnement, la ville d'Uzès a mis en place un contrat de performance énergétique afin de moderniser et d'optimiser ses installations d'éclairage public.

Ce marché, notifié à l'entreprise SPIE le 5 décembre 2016 court pour une durée de 10 ans.

Le présent document a pour objet de détailler toutes les prestations réalisées au cours de l'année 2024, 8^{ieme} année du contrat, afin de dresser un bilan objectif quant aux engagements liés aux différents postes.



REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

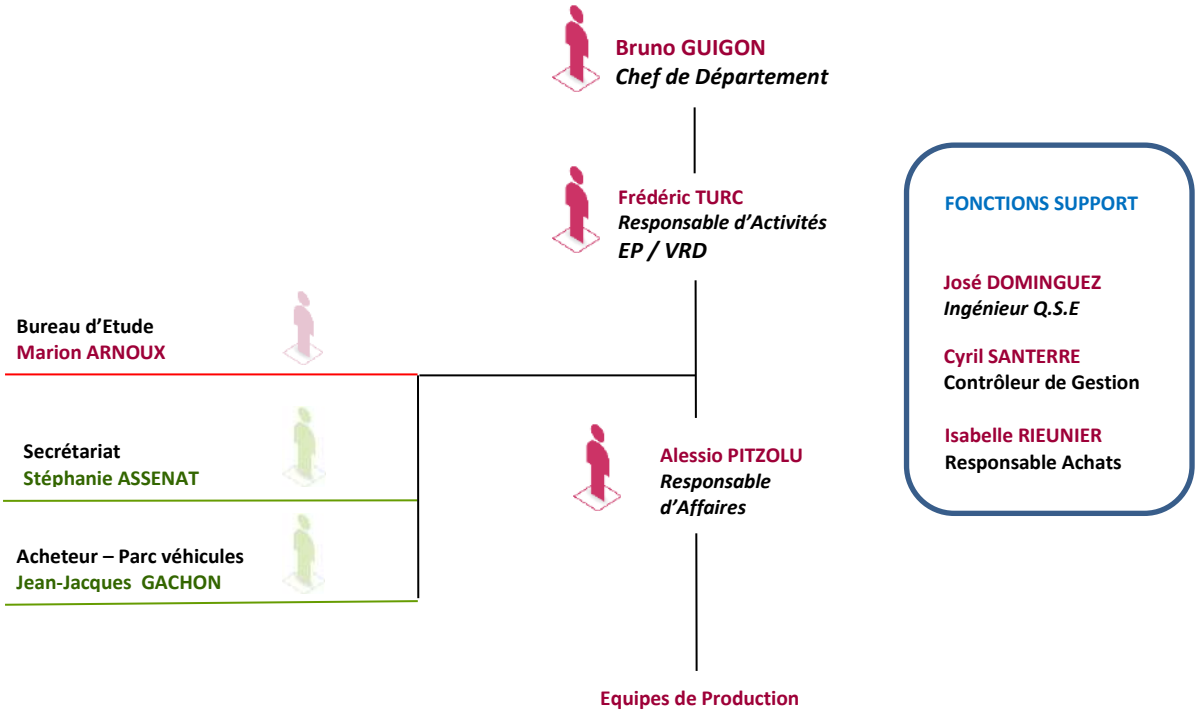
Sommaire

1 Notre organisation 4
2 Résumé du contrat et synthèse financière 6
3 Poste G0 EP - Gestion de l'énergie / GMAO 7
3.1 Objectifs du poste GO EP 7
3.2 Détail des prestations 7
3.3 Engagements contractuels – Revue des réunions intermédiaires 7
4 Poste G2 EP – Chargé d'exploitation – Réponse aux DT/DICT 9
4.1 Objectifs du Poste G2 EP 9
4.2 Nos engagements 9
4.3 Synthèse des interventions curatives 10
4.4 Chargé d'Exploitation – DT/DICT 11
5 Poste G3 EP – Rénovation des installations d'Eclairage Public 13
5.1 Objectifs du Poste G3 EP 13
5.2 Enjeux et Priorités 13
5.3 Références de matériel 14
5.4 Variation de puissance au point lumineux 14
5.5 Programme de rénovation de l'année 2017 15
5.6 Travaux de rénovation de l'année 2018 16
5.7 Travaux de rénovation de l'année 2019 – Anticipé en 2018 16
5.8 Travaux de rénovation de l'année 2019 17
5.9 Travaux de rénovation de l'année 2020 17
5.10 Travaux de rénovation prévus pour l'année 2021 18
5.11 Travaux de rénovation prévus pour l'année 2022 19
6 Synthèse 23

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

1 Notre organisation

Organigramme de l'encadrement lié au contrat



Vos interlocuteurs



Bruno GUIGON
Chef de Département Infrastructures Gard-Hérault-Lozère

Dirige les centres de travaux de Montpellier, Saint Martin de Londres, Nîmes, Alès et Marvejols.
Manage les équipes opérationnelles de L'Hérault, du Gard et de Lozère.
Pilote les opérations commerciales et veille à la satisfaction Client



Frédéric TURC
Responsable d'activités – Centre de travaux d'ALES

En qualité de responsable du centre du Centre d'ALES, Frédéric assume la responsabilité du présent contrat.
Il supervise et dirige la production des activités infrastructures et réseaux extérieurs du bassin Alésien.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05



Alessio PITZOLU
Responsable d'Affaires

Alessio est l'interlocuteur quotidien de vos services.
Il pilote nos équipes de maintenance et travaux en éclairage public, planifie les interventions préventives et curatives.
Il est garant de la qualité, de la sécurité et veille au respect des délais.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

2 Résumé du contrat et synthèse financière

- Durée du marché : 10 ans à Compter du 01/01/2017

MONTANTS SUR LA DUREE DU MARCHE

- Le contrat de performance Eclairage public, est décliné au travers des postes suivants :

➢ **Poste G0 EP : Assistance pour la gestion de l'énergie.**
- Relevé et suivi des consommations réelles
- Analyse des factures d'énergie

17 725,50 € HT

➢ **Poste G2 EP : Maintenance et exploitation des installations d'éclairage public et éclairage sportif.**
- Rôle de Chargé d'exploitation du réseau
- Maintenance préventive et systématique des installations
- Maintenance curative et service d'astreinte
- Entretien de l'éclairage sportif
- Gestion informatisée

342 231,90 € HT

➢ **Poste G3 EP : Travaux de rénovation**
- Rénovation programmée
- Travaux non prévisibles (sinistres, vandalisme…)

1 000 000,00 € HT

➢ **Option : Géoréférencement des réseaux**

25 000,00 € HT

- Périmètre des installations au démarrage du contrat
 - ➢ Eclairage public : 52 Armoires – 1718 Points Lumineux
 - ➢ Eclairage sportif : 9 Armoires – 134 Points lumineux

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

3 Poste G0 EP - Gestion de l'énergie / GMAO

3.1 Objectifs du poste GO EP

Assurer le suivi des consommations d'énergie
Veiller au respect des engagements en termes d'économies d'énergie

3.2 Détail des prestations

Au démarrage du contrat

- Mesures électriques sur chacune des armoires (puissances réelles KW)
- Relevé des kWh au 02/01/2017 = Etat 0 des consommations
- Analyse des dernières factures EDF (2015 et 2016) – ajustement de la situation de référence

Tout au long du contrat

- Relevé des compteurs 2 fois par an et suivi des factures transmises par la mairie
 - 1 relevé des compteurs la 1ere quinzaine de janvier
 - 1 relevé des compteurs la 1ere quinzaine de juillet
- 15 Relevés réalisés depuis le début du contrat

3.3 Engagements contractuels – Revue des réunions intermédiaires

On rappelle ci-dessous le tableau d'évolution intégré à notre offre.

	Année 0 (Réf.)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Consommation annuelle (kWh)	947 615	805 473	731 559	671 859	615 002	560 040	508 869	460 541	413 160	375 256	341 141
Réduction annuelle (%) / Année 0	-	15,0%	7,8%	6,3%	6,0%	5,8%	5,4%	5,1%	5,0%	4,0%	3,6%
Réduction annuelle cumulée (%)	-	15,0%	22,8%	29,1%	35,1%	40,9%	46,3%	51,4%	56,4%	60,4%	**64,0%**
Consommation cumulée (MWh)	-	805,5	1 537,0	2 208,9	2 823,9	3 383,9	3 892,8	4 353,3	4 766,5	5 141,8	5 482,9
Consommation théorique sans CPE (MWh)	-	947,6	1 895,2	2 842,8	3 790,5	4 738,1	5 685,7	6 633,3	7 580,9	8 528,5	9 476,2
Réduction cumulée (%)	-	15,0%	18,9%	22,3%	25,5%	28,6%	31,5%	34,4%	37,1%	39,7%	**42,1%**

Référentiel de consommation 2016 – 947615 kWh

- Objectif fin 2023 = 460 541 KWh, soit 51.4 % d'économies d'énergies cumulée sur l'année par rapport au référentiel

 Valeur réelle mesurée : 474 556 KWh

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

Par rapport au référentiel de consommation réalisé en 2016, il faut déduire les consommations théoriques des installations non prises en compte ou non présentes à cet instant :

- Jardins Familiaux : 4450 KWh
- Liaison Inter quartier de Mayac : 1357 KWh
- Parking du Refuge : 7246 KWh
- Illuminations + Guirlandes présentes toute l'année dans les Boulevards et Place aux Herbes : 19346 KWh
- Mise en Lumières Bâtiments : 7956 KWh
- Mises en Lumières Duché et Place Marquise de Crussol : 2350 KWh
- Parking des Mûriers : 3154 KWh

Ce qui nous amène à une consommation de 428 697 KWh

Soit 54.8% d'économies de consommation par rapport à la valeur de référence
Contre 51.4 % d'objectif

- Objectif fin 2024 = 413 160 KWh, soit 56.4 % d'économies d'énergies cumulée sur l'année par rapport au référentiel
 Valeur théorique après travaux : 359 057 KWh

Soit 62.1% d'économies de consommation par rapport à la valeur de référence
Contre 56.4% d'objectif

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

4 Poste G2 EP – Chargé d'exploitation – Réponse aux DT/DICT

4.1 Objectifs du Poste G2 EP

Maintenir dans le temps le niveau de performance et de disponibilité des biens

4.2 Nos engagements

Maintenance préventive

La tenue de nos engagements et la qualité de service qui en découle implique la mise en œuvre d'actions préventives visant à maintenir l'état et la performance du matériel.

La liste ci-dessous récapitule ces actions et leur périodicité :

- Tournée de vérification nocturne
- Contrôle périodique des luminaires et supports
- Campagnes de remplacements systématiques
- Relevés automatisés des niveaux d'éclairement

Réalisation de la cartographie

- Base de donnes
- Etiquetage des points lumineux
- Déclenchement des pannes via Roch SAGA

Service d'astreinte

- 24h/24 – 7j/7 en cas d'urgence
- Ligne directe = 06.72.82.12.49 (numéro à ne communiquer qu'aux services de mairie et de gendarmerie)
- Délais de mise en sécurité = 1h

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

4.3 Synthèse des interventions curatives

- Suite aux tournées de nuit
- Entretien préventif
- Entretien curatif

611 dépannages réalisés en 2017
963 dépannages réalisés en 2018
312 dépannages réalisés en 2019
146 dépannages réalisés en 2020
230 dépannages réalisés en 2021
243 dépannages réalisés en 2022
186 dépannages réalisés en 2023
110 dépannages réalisés en 2024

Mois	Pannes
Janvier	9
Février	10
Mars	6
Avril	7
Mai	6
Juin	7
Juillet	10
Août	6
Septembre	11
Octobre	8
Novembre	11
Décembre	19

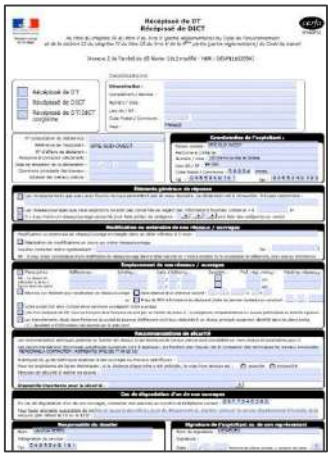
REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

4.4 Chargé d'Exploitation – DT/DICT

Le contrat de performance énergétique confie au titulaire le rôle de Chargé d'Exploitation du réseau d'éclairage public :
Désignation du chargé d'Exploitation au démarrage du Contrat

- Courrier envoyé par la mairie le 04/01/17
- Désignation du chargé d'Exploitation pour la période du 01/01/17 au 31/12/2026

A ce titre nous sommes enregistrés au sein du Guichet unique (INERIS) en tant que gestionnaire de votre réseau (prise en compte le 25/01/2017), et dans ce cadre nous avons la mission de répondre à l'ensemble des DT/DICT qui nous sont transmises, selon les délais en vigueur.



Réponses au DT/DICT par notre Bureau d'études :

- **265 réponses sur l'année 2017**
- **224 réponses sur l'année 2018**
- **164 réponses sur l'année 2019**
- **139 réponses sur l'année 2020**
- **279 réponses sur l'année 2021**
- **287 réponses sur l'année 2022**
- **278 réponses sur l'année 2023**
- **317 réponses sur l'année 2024**

La détection et géolocalisation des réseaux (prestation en option) permet de répondre aux DICT dans une classe de précision A

Classe de précision A : incertitude maximale de localisation inférieure à +/- 40 cm (réseau rigide) ou +/- 50 cm (réseau flexible)

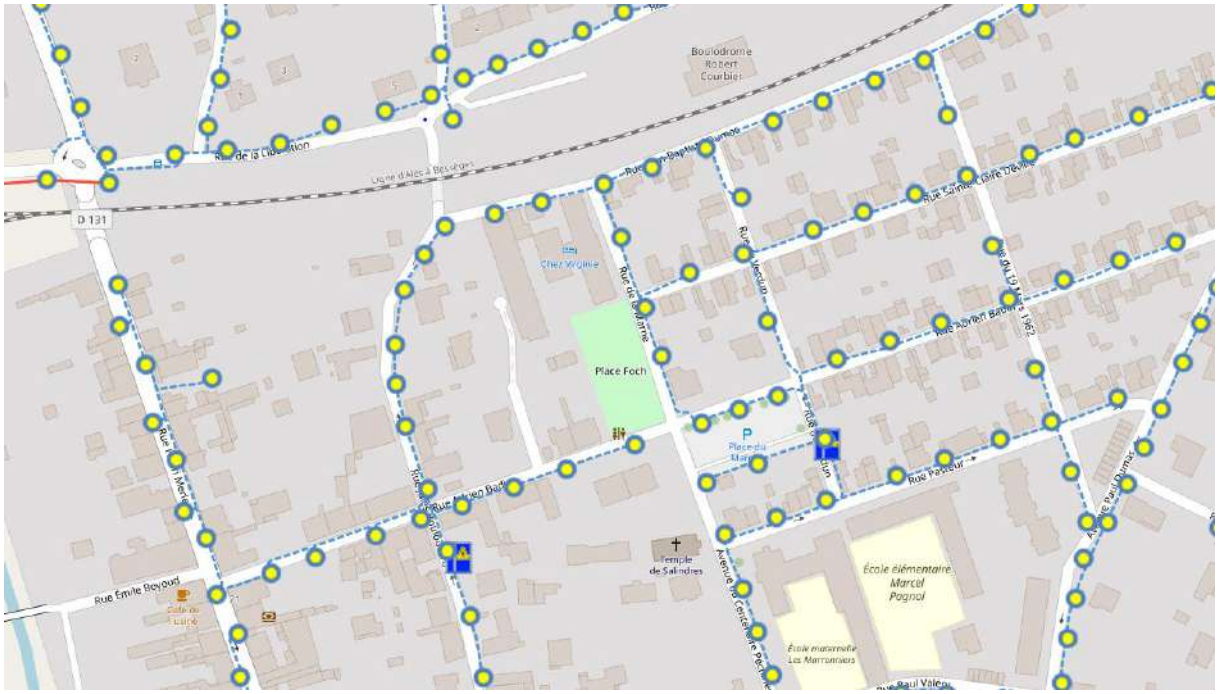


REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

4.5 Logiciel de GMAO – Roch SAGA

Dans le marché initial, la cartographie et la déclaration des pannes étaient disponibles via le logiciel eCandela.

Ce logiciel est maintenant obsolète et ne permet plus la mise à jour de l'inventaire d'éclairage public sur la commune.
Pour remédier à cela, nous avons entrepris le transfert de nos données vers le logiciel de GMAO Roch SAGA (voir photo ci-dessous).



Ce logiciel, plus complet, permet de :

- Afficher la cartographie des armoires et points lumineux avec les réseaux géoréférencés en classe A
- Le signalement de pannes par la collectivité
- L'export en différents formats pour intégration à un SIG
- Une plus grande réactivité pour les interventions et les réponses grâce à l'applications installés sur les tablettes de nos équipes d'interventions

Il permet aussi de faire un état des lieux du parc d'éclairage de la commune en termes de quantité par rapport au début du contrat, pouvant aller sur un avenant.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

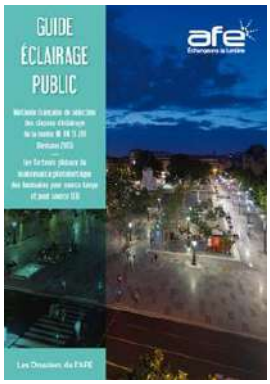
5 Poste G3 EP – Rénovation des installations d'Eclairage Public

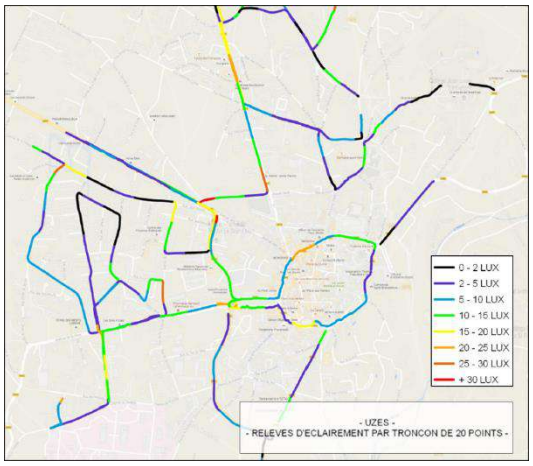
5.1 Objectifs du Poste G3 EP

Opération Programmées	**95 000€ HT/an**
Opérations non programmées (Sinistres, Vandalisme, …)	**5 000 € HT/an**

5.2 Enjeux et Priorités

- Mise en sécurité et conformité : remplacement des lampes à vapeur de mercure





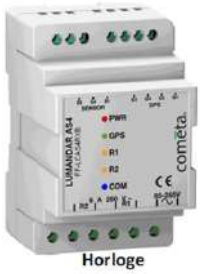
- Réduction des consommations d'énergie
- Amélioration du rendu lumineux



REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.3 Références de matériel

Horloges astronomiques



Horloge

Luminaires fonctionnels



Luminaires de style



Luminaires résidentiels

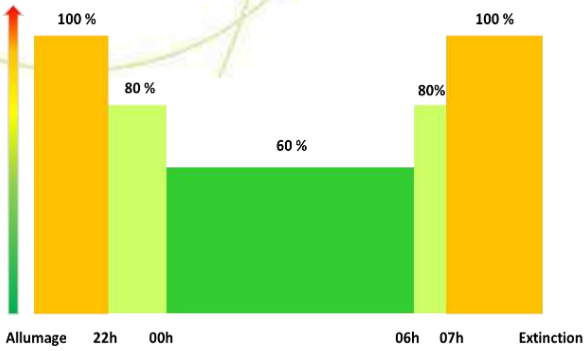


5.4 Variation de puissance au point lumineux

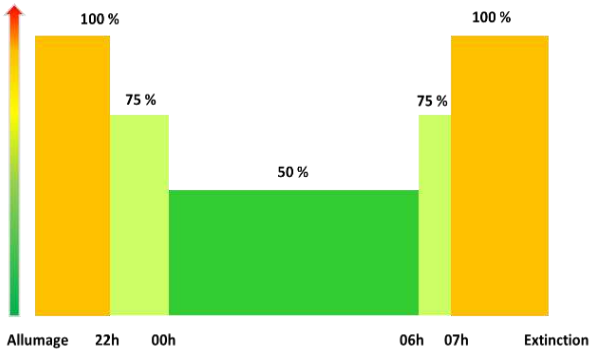
Chaque nouveau luminaire sera programmé afin d'adapter le flux lumineux à l'activité urbaine



REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05



Voie principale
(Classe C2)



Voie secondaire et tertiaire
(Classe C3 / C4)

Exemple : Boulevards – Remplacement de luminaires SHP 150W par luminaires à leds 30W programmés à 50% (15W) entre 23h et 5h

5.5 Programme de rénovation de l'année 2017

- Installation de 52 horloges astronomiques synchronisées

TERMINE



Horloge

- Remplacement de 125 luminaires
 - Avenue de la Gare
 - Rue Abel Brunyer
 - Rue Verdier Allut
 - Avenue du 8 Mai
 - Rue des Hirondelles
 - Rue du Docteur Gardes
 - Rue des Pinsons
 - Rue des Mésanges
 - Rue des Canaris
 - Rue des Palombes
 - Rue des Tourterelles
 - Rue des Alouettes
 - Rue des Bergeronnettes
 - Rue des Chardonnerets
 - Rue des Fauvettes

Priorité : remplacement des luminaires équipés de ballons fluorescents



TERMINE

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.6 Travaux de rénovation de l'année 2018

- Remplacement de 176 luminaires
 - Chemin du Mas de Taille
 - Chemin du Moulin de Bargeton
 - Chemin du Serre Bonnet
 - Impasse Baptiste Marcet
 - Rue Alexandre Cellier
 - Rue Alphonse Daudet
 - Rue de la Petite Bourgade
 - Rue de la Plateforme
 - Rue de Rafin
 - Rue de la Servezanne
 - Rue des Casernes
 - Rue du 4 Septembre
 - Rue Henri Voulland
 - Rue JJ Brousson
 - Rue du Professeur Gaston Broche
 - Esplanade

TERMINE

5.7 Travaux de rénovation de l'année 2019 – Anticipé en 2018

- Remplacement de 82 luminaires résidentiels
 - Rue Jules Couderc
 - Chemin du Peiroulet
 - Rue de l'Escalette
 - Avenue Henri Péladan
 - Impasse de Cadoine
 - Impasse des Perdrix
 - Clos de la Pouzarenque
 - Place du Dr Deveze
 - Place Saint Genies / Rue Emile Brunet
 - Rue Henri Bruguière
 - Rue Jean Moulin





- Remplacement de 5 luminaires fonctionnels
 - Chemin des Aubépines
 - Rue Aigue Marine
 - Rue de la Chapelle
 - Rue Joseph Lacroix
 - Chemin de Saint Genies
- Remplacement de 19 luminaires fonctionnels (Boulevards dont Parking déjà fait)
- Remplacement de 56 luminaires de style (Boulevards)

TERMINE

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.8 Travaux de rénovation de l'année 2019

- Remplacement de 62 Styles (Boulevard)
- Remplacement de 45 Styles (Esplanade)

TERMINE

5.9 Travaux de rénovation de l'année 2020

- Remplacement de 108 luminaires fonctionnels
 - Avenue de la Libération
 - Avenue Général Vincent
 - Avenue Georges Chauvin
 - Avenue Georges Pompidou
 - Avenue Henri Peladan
 - Avenue Jean Jaurès
 - Avenue Maréchal Foch
 - Boulevard Gide
 - Chemin de Saint Géniès



- Remplacement de 39 luminaires de styles
 - Avenue Jean Jaurès
 - Boulevard Charles Gide
 - Boulevard Victor Hugo
 - Cathédrale



TERMINE

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.10 Travaux de rénovation de l'année 2021

- Remplacement de 175 luminaires fonctionnels
 - Chemin du Paradis
 - Chemin du Pas du Loup
 - Chemin du Peiroulet
 - Rue de l'Escalette
 - Chemin de l'Escalette
 - Rue des Amoureux
 - Rue des Carmélites
 - Rue Ferdinand Roybet
 - Chemin de Malaric
 - Chemin de l'Ancienne Gare
 - Rue des Bourvreuils TERMINE
 - Rue du Collège
 - Rue de la Perrine
 - Rue Alphonse Daudet
 - Rue Albiousse
 - Impasse Jean Macé
 - Impasse St Ferreol
 - Le Passage du Loup
 - Chemin de Abraham Mazel
 - Chemin de la Lauze
 - Chemin de Grezac
 - Chemin de la Flesque
 - Chemin de la Fontaine aux Bœufs
 - Chmin des Carrières
 - Chemin des Deux Ponts
 - Chemin des Oliviers
 - Chemin du Cimetierre
 - Chemin du Mas d'Arifon
 - Clos de Segaras
 - Rue de Gisfort

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.11 Travaux de rénovation prévus pour l'année 2022

- Remplacement de 145 luminaires de styles
 - Rue Nicolas Froment
 - Rue Paul Foussat
 - Plan St Etienne
 - Rue St Etienne
 - Rue André Malraux
 - Place aux Herbes
 - Rue Pelisserie
 - Place Dampmartin
 - Passage du Marché
 - Rue Jacques d'Uzès
 - Rue Portalet
 - Impasse Albert Roux
 - Rue Saint-Théodorit
 - Rue Port Royam
 - Rue de la Calade
 - Rue du Dr Blanchard
 - Rue Plan de l'Oume
 - Rue de la Fierté Milon
 - Rue Saint Roman
 - Rue Boucairie
 - Place du Duché
 - Rue Gaston Chauvet
 - Rue Amiral Brueys
 - Rue Entre les Tours
 - Rue de la République
 - Chemin du Paradis
 - Parking ribunal
 - Place Bellecroix
 - Place de Verdun
 - Rue Benoit
 - Rue Bourancon
 - Rue Centrale
 - Rue Droite
 - Rue du Coin
 - Rue du Collège

TERMINE*

* Ces travaux ont été retardé (fin février 2023) par rapport à la date initial de réalisation par rapport :
- à la difficulté d'intervention sur le centre-ville de la commune
- à l'augmentation des délais de livraison du matériel dû à la conjoncture actuelle
- à la solution trouvée pour les lanternes spécifiques à conserver de la Place aux Herbes

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.12 Travaux de rénovation prévus pour l'année 2023

- Remplacement de 182 luminaires résidentiels
 - Avenue de la Gare
 - Avenue de la Libération
 - Chemin de Grezac
 - Chemin de Saint Genies
 - Rue de l'Emeraude
 - Impasse de la Turquoise
 - Rue de la Topaze
 - Chemin de l'Escalette
 - Impasse de la Capitelle
 - Rue des Manadiers
 - Impasse des Razetteurs
 - Impasse du Jade
 - Rue Aigue-Marine
 - Rue Firmin Abauzit
 - Place Firmin Abauzit
 - Rue André Chamson
 - Rue Compere Morel
 - Rue de la Bouvine
 - Rue des Gardians
 - Rue de la Chapelle
 - Rue des Amandiers
 - Rue des Arènes
 - Rue des Bourvreuils
 - Rue des Loriots
 - Rue des Menestrels
 - Rue Serpentin
 - Allée des Micocouliers
 - Rue des Cèdres
 - Avenue Claude Monet

TERMINE

- Remplacement de 44 luminaires contemporains
 - Place des Cordeliers

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.13 Travaux de rénovation prévus pour l'année 2024

- Remplacement de 95 luminaires résidentiels
 - Rue du Soleil Levant
 - Rue Van Gogh
 - Rue Auguste Renoir
 - Rue Edgar Degas
 - Rue Paul Cezanne / Place Paul Cezanne
 - Rue Paul Gauguin / Place Paul Gauguin
 - Rue Henri Matisse / Place Henri Matisse
 - Chemin de Mayac

TERMINE

- Remplacement de 112 luminaires contemporains
 - Rue de la Chapelle
 - Chemin du Peiroulet
 - Impasse Pablo Picasso
 - Rue Melchior Doze
 - Impasse Auguste Rodin
 - Impasse Albert André
 - Impasse Camille Claude
 - D979, Mas des Briques
 - Rond-Point Mayac
 - Avenue Trintignant
 - Rue Trintignant
 - Chemin de Mayac
 - Chemin de Trinquelaigue

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

5.14 Travaux de rénovation prévus pour l'année 2025

- Remplacement de 5 luminaires résidentiels
 - Place Docteur Devèze
 - Rue Jules Couderc

- Remplacement de 63 luminaires contemporains
 - Avenue des Cévennes
 - Avenue Foch
 - Rue des Cèdres
 - Rue des Lauriers
 - Avenue Moïse Charras
 - Route de Nîmes

- Remplacement de 90 luminaires fonctionnels
 - Impasse Chemin du Pas du Loup
 - Avenue des Cévennes
 - Rue Joseph Lacroix
 - Rue Jules Courderc
 - Avenue Louis Alteirac
 - Avenue Maxime Pascal
 - Chemin du Paradis
 - Avenue du Redounet
 - Rue Grande Bourgade
 - Avenue Foch
 - Route de Nîmes
 - Chemin des Oliviers
 - Route de Remoulins

- Remplacement de 35 luminaires de styles
 - Avenue Maxime Pascal
 - Chemin du Paradis
 - Impasse Tour du Roi
 - Rue des Capucins Vieux
 - Rue Tour du Roi
 - Rue de la Trompe
 - Rue Grande Bourgade
 - Rue Jacques le Puisatier
 - Rue de l'Escalette

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05

6 Synthèse

Au terme de cette année de contrat, nous voyons que nous sommes dans les objectifs prévus et nous entendons à accentuer la diminution de la consommation au travers des travaux de l'année à venir

Le déploiement de luminaires LED et la mise en place de systèmes d'abaissement de puissance au point lumineux traduit la volonté de modernisation et d'innovation de vos installations d'éclairage public.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003346-20251014-DCM_2025_05